

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN — 2 JUILLET 2003

Une séance de consultation publique est tenue le mercredi 2 juillet 2003 à 18 h, en la salle 205 du bureau d'arrondissement Verdun.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, président du conseil d'arrondissement, ainsi que les conseillers Claude Trudel, Ginette Marotte et John Gallagher.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Gilles Baril, directeur de l'arrondissement
M. Benoît Malette, chef de division urbanisme, Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Mme Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement

Monsieur le conseiller Claude Trudel préside cette assemblée de consultation publique.

RÈGLEMENT DE ZONAGE 1700-23 — PREMIER PROJET

Règlement modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- ® ajouter l'usage « bingo » à la classe d'usages c7
- ® ajouter les usages « bingo » et « commerce de voisinage » dans la zone H02-23
- ® ajouter la classe d'usages « habitation » dans la zone I03-11
- ® autoriser la mixité des classes d'usages « industrie de prestige », « commerce » et « habitation »
- ® modifier les limites des zones I03-10, I03-11 et C03-12

Le président de l'assemblée invite M. Benoît Malette, chef de division urbanisme, Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises, à expliquer ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, ainsi que les personnes présentes à s'exprimer sur ce projet de règlement.

Sept (7) personnes demandent à être entendues et sont entendues.

LEVÉE DE LA SÉANCE à 18 h 35.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE